

11.03.2015 - 11:10 Uhr

Cours du franc suisse Pas de réaction exagérée des employeurs pour Employés Suisse

Zürich (ots) -

Suppressions de place de travail, délocalisations, baisses de salaire, salaires payés en euro, aucune hausse salariale, augmentation du temps de travail, chômage partiel - les mesures que beaucoup d'entreprises appliquent ou veulent appliquer à cause du franc fort sont plus brutales que son appréciation. Employés Suisse doute qu'elles soient justifiées et qu'elles doivent être immédiatement appliquées. Une étude récente de Mercer montre qu'un tiers des entreprises en Suisse pensent à licencier en raison de l'appréciation du franc suisse. En outre, seule la moitié des entreprises veulent augmenter les salaires comme prévu selon l'étude. Presque quotidiennement, des entreprises annoncent qu'elles augmentent le temps de travail pour le même salaire. Quelques entreprises, quant à elles, aimeraient payer les salaires des frontaliers en euro ou baisser les salaires de manière générale. Des mesures pour remédier au franc fort sont justifiées pour Employés Suisse dans un seul cas lorsqu'elles permettent de maintenir des places de travail et le savoir-faire dans notre pays qui sinon seraient fortement menacés. Lorsque des mesures doivent être appliquées, il faut en privilégier deux : - augmentation du temps de travail si une convention collective de travail ou une convention d'entreprise le permet. - Si le carnet des commandes ne permet pas une augmentation du temps de travail, le chômage partiel est une solution ayant fait ses preuves. Des baisses de salaire ou des salaires en euro sont juridiquement très problématiques, c'est pourquoi ils sont à éviter. Des réductions d'effectifs en Suisse ou des délocalisations de places de travail vers l'étranger sont les plus mauvaises des toutes les possibilités. Employés Suisse a peu de compréhension envers la réaction trop rapide et non consciencieuse de certaines entreprises qui est actuellement observée. Cela pour plusieurs raisons : - Le cours plancher franc suisse-euro a été aboli il y a à peine deux mois. Celui qui réagit immédiatement court le risque de surréagir. Employés Suisse soupçonne que quelques entreprises veulent simplement utiliser la situation actuelle pour améliorer leur profit ou qu'elles avancent l'argument du franc fort pour justifier des restructurations qui étaient déjà prévues. - Le franc ne semble pas, selon l'estimation de l'institut BAKBASEL, être si massivement apprécié qu'il a été redouté. BAKBASEL a fortement corrigé ses prévisions vers le haut : au lieu d'une baisse de 0,2%, l'économie devrait croître de 1 % cette année. L'année prochaine, la croissance devrait même être de 1,8 % au lieu de 0,9%. - Lorsqu'on impose pratiquement du jour au lendemain des mesures aux employés, leur motivation en prend un coup. Une motivation en baisse est une condition très mauvaise pour venir à bout ensemble d'une crise. Employés Suisse demande aux employeurs une fois de plus de réagir de manière réfléchie. Les mesures éventuelles sont à appliquer lorsque leur nécessité est prouvée. Elles doivent être examinées avec précision. Il faut intégrer les employés dans le processus et les mesures doivent être négociées. « Ainsi, seulement, on garantit que les mesures puissent être appliquées avec succès et soient supportées par tous, employés et employeurs », déclare Christof Burkard, directeur adjoint d'Employés Suisse.

Contact:

Virginie Jaquet, communication Employés Suisse, 044 360 11 43 Christof Burkard, directeur adjoint d'Employés Suisse, 044 360 11 59 ou 079 768 58 98

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100769724 abgerufen werden.